



TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE DU FONCTIONNEMENT FAMILIAL LIE A LA MONOPARENTALITE A COTONOU/BENIN

**Florentin NANGBE, Rogatien Comlan SEGLA &
Vanessa AHOUCANDJINOU**

(1) Département de Sociologie-Anthropologie

Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin,

Maître-Assistant/ CAMES. BP 293 Abomey-Calavi,

Tél : 00229 97695661. E-mail : nangbeflorentin@gmail.com

(2) Département de Psychologie et des Sciences de l'Éducation,

Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin, Maître de Conférences

en Psychologie Clinique/CAMES. BP 293 Abomey-Calavi,

Tél : 00229 97165439. E-mail : seglac2@yahoo.fr

(3) Département de Psychologie et des Sciences de l'Éducation

Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin. E-mail :

vanessahouandjinou20@gmail.com

RESUME

Les impacts de la monoparentalité, s'ils sont évidemment indéniables pour le développement psycho-affectif des enfants, concernent également la sphère relationnelle au sein de la famille. L'objectif de cet article est d'analyser la transmission intergénérationnelle du fonctionnement familial monoparental. Pour ce faire, nous avons mené une étude qualitative auprès des filles-mères et leurs mères, vivant dans la ville de Cotonou. A cet effet, 32 familles monoparentales ont été identifiées par des techniques spécifiques. La collecte des données s'est faite à travers la recherche documentaire et les entretiens semi-dirigés. Les données recueillies permettent de noter qu'il existe en premier lieu un défaut de symbolisation du père auprès de ces filles-mères ; en second lieu, la dyade mère-fille est, dans la plupart des cas, basée sur une relation d'emprise à la mère, et enfin la transmission

Cahiers du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique ;

03 BP 1665 Tél (229) 21 32 12 63 21 32 09 77 Fax : (229) 21 32 36 71

cbrst@yahoo.fr



intergénérationnelle du fonctionnement familiale monoparental est due à une loyauté familiale invisible. Néanmoins, des études ultérieures devraient permettre d'affiner les conclusions que nous avons pu tirer de ce travail.

Mots-clés : Monoparentalité ; fille-mère ; transmission ; intergénérationnel ; loyauté.

ABSTRACT

The impacts of single parenthood, if they are obviously undeniable for the psycho-emotional development of children, also relate to the relational sphere within the family. The aim of this article is to analyze the intergenerational transmission of single-parent family functioning. In order to do this, we carried out a qualitative study with the unwed mother and their mothers, in a single-parent situation, living in the city of Cotonou. To this end, 32 single-parent families were identified by specific sampling techniques. Data collection was carried out through documentary research and semi-directed interviews. The data collected were processed through a content analysis. Through these semi-directed interviews, we were able to discern certain beginnings of answers. In the first place, there is a lack of symbolization of the father with these daughters-mothers ; Then the mother-daughter dyad is, in most cases, based on a relationship of control to the mother and finally the intergenerational transmission of single-parent family functioning is due to family loyalty. However, other factors are also at stake in the effectiveness of this intergenerational transmission of single-parent family functioning. Nevertheless, further studies should help to refine the conclusions we have drawn from this work.

Keywords: Single parent; unwed mother; transmission; intergenerational ; loyalty.



INTRODUCTION

Dans notre société en pleine mutation, la notion de famille nécessite d'être redéfinie. L'une des nouvelles configurations familiales qui ont émergé au tournant du 20^{ème} siècle est la monoparentalité qui consiste en l'éducation par un seul parent d'un ou de plusieurs enfants. Elle est majoritairement féminine et bien qu'elle ne soit pas un phénomène nouveau, son incidence augmente considérablement (Letablier 2009). En France, le nombre de familles monoparentales a été multiplié par deux depuis le début des années 1980 pour atteindre 1,6 millions en 2008 soit 20 % des familles françaises (Rapport INSEE, 2009). En Belgique, on estime qu'une famille sur cinq est monoparentale (Jadot et Malchair, 2010) alors qu'au Canada, les familles monoparentales représentaient 25 % selon le rapport du Conseil Canadien de Développement Social publié en 2005. L'ampleur du phénomène n'est donc plus à démontrer en Occident. En Afrique, la question de la monoparentalité est souvent hâtivement associée aux femmes chefs de ménages statistiquement plus visibles dans les données disponibles mais elle n'est pas pour autant ignorée de la recherche africaniste. Au Bénin, la proportion de familles monoparentales a augmenté en passant de 18 % en 1996 à 21 % en 2001 et à 23 % en 2006 (EDS Bénin, 2006). Selon cette même étude, bien que ces chiffres soient une moyenne nationale, ils ne reflètent pas les disparités nord-sud avec les plus faibles proportions de familles monoparentales au nord. En Occident tout comme en Afrique, les données statistiques sur la monoparentalité ne manquent pas mais elles ne racontent pas toute l'histoire puisqu'une famille peut être monoparentale cette année et biparentale l'année prochaine, ou inversement. La monoparentalité n'est donc pas un état en soi, elle est une séquence de vie plus ou moins durable, susceptible d'être interrompue par une remise en couple (Sechet et coll, 2002).

Le débat actuel sur la monoparentalité met l'accent sur les aspects éducatifs et affectifs de cette question. Toutefois, nul ne doute ni des capacités pédagogiques ni de l'amour que les mères seules sont à même de donner à leurs enfants. Mais, ce qui se joue plutôt ici c'est la relation mère-enfant dans cette forme de vie familiale. Selon



Bowlby (1958), la tendance à établir des liens forts avec des personnes particulières (père, mère) existe dès la naissance et se maintient tout au long de la vie. Ainsi, les enfants vivant dans les familles monoparentales et ne bénéficiant pas de la présence constante de leur père, seraient plus attachés à leurs mères. Cette dernière représente d'ailleurs la figure d'attachement privilégiée de tout individu du fait de la relation symbolique mère-enfant (Halmos, 2015). De plus, du côté de l'identification sociale, l'enfant se modèle sur le parent du même sexe (Boigen, 2013). L'influence de la mère est donc plus prononcée sur la fille que sur le garçon. La relation entre mère et fille est primordiale pour cette dernière étant donné qu'elle lui permet de trouver un point d'équilibre entre identification et autonomie. Mais quand cette relation est mal contrôlée, elle va jusqu'à mettre en péril l'épanouissement personnelle de la fille. Si une mère considère sa fille comme le prolongement d'elle-même, elle voudra que celle-ci soit porteuse de tous ses idéaux, de toutes ses valeurs ; la mère représente pour sa fille celle qui détermine sa vision du corps familial (Widmer et Lusher, 2008). Ainsi, du fait des principes de répétition qui sous-tendent les comportements humains, de la relation à la mère découlent les relations de la fille. La spécificité de ce qui noue une mère à son enfant, en l'occurrence à sa fille est démontrée en ces termes par Zalcberg (2010 : 53) : « un fils sera mon fils jusqu'à ce qu'il rencontre une femme, mais une fille sera ma fille toute la vie ». Dans ce cas de figure, la présence d'une troisième personne (c'est-à-dire le père) est très importante car elle permettrait d'effriter cette relation solide existant entre la mère et son enfant. A ce titre ; l'auteur affirme à nouveau : « si le père qui personnifie la loi symbolique n'intervient pas, l'enfant restera entièrement sujet aux fantasmes de la mère » (Zalcberg, 2010 : 67). Le rôle du père est donc extrêmement important par sa seule présence. Une présence qui doit être à la fois physique et psychique. D'ailleurs, c'est la présence psychique du père et la place qu'il occupe dans l'esprit de la mère qui comptent (Aubert, 2009). En réalité, c'est l'importance que la mère accorde au père et l'intérêt qu'elle lui porte.



Au Bénin, notamment dans la ville de Cotonou, nous avons constaté que les femmes sont celles qui sont le plus souvent affectées par la monoparentalité. Cela peut s'expliquer par le fait que la famille béninoise est beaucoup plus centrée autour de la mère même si juridiquement elle est patriarcale. La mère est celle qui, le plus reste auprès des enfants suite à la séparation du couple. Hormis cela, certaines mères ne bénéficient d'aucune aide financière de la part des pères étant donné que ceux-ci sont dans la plupart des cas démissionnaires, c'est-à-dire qu'ils n'assument plus leur responsabilité. Ce constat fait dire à Ngolo (2008), que la mère se retrouve donc surinvestie par ses enfants qui espèrent qu'elle comble cette place laissée par le père. Cette situation, loin d'être voulue au départ, finit par être acceptée par elle. Dans ce contexte, certaines mères discréditent le père absent auprès de leurs enfants notamment des filles au point de faire redouter les hommes à ces dernières. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur la vie conjugale future des filles. Même après être devenues mères, ces filles préfèrent ne pas rejoindre leur foyer conjugal ; certaines demeurent dans leur famille monoparentale d'origine. Il se forme ainsi un ménage complexe où cohabitent deux générations de famille monoparentale. C'est donc à partir de ces faits que nous avons commencé à nous intéresser à la problématique de la transmission intergénérationnelle du fonctionnement familial monoparental. Cette transmission intergénérationnelle est-elle le processus qui conduit à la réalisation de l'adage « telle mère, telle fille » ? Cet adage est-il le reflet de la réalité ? L'expérience semble bien le démontrer. Au regard de ces constats, il urge de chercher à savoir ce que transmettent les mères béninoises et en l'occurrence celles « cotoñoises » à leurs filles dans un contexte de monoparentalité surtout en matière de fonctionnement familial. De plus, deux autres questionnements s'imposent : pourquoi les filles issues de familles monoparentales ont tendances à devenir des mères célibataires ? et quels sont les facteurs qui favorisent la transmission intergénérationnelle du fonctionnement familial monoparental ?



1. Cadre de l'étude

Pour les travaux de terrain, nous avons choisi la ville de Cotonou. Première ville du Bénin, Cotonou est en termes de superficie, le plus petit des douze (12) départements que compte ce pays. Son poids démographique est passé de 9,8 % de la population totale en 2002 à 6,7 % en 2013 (RGPH4, 2013). D'une superficie de 79 Km², elle est composée de 13 arrondissements et de 144 quartiers de ville. Capitale économique du Bénin, Cotonou est devenu depuis l'année 2003, une ville à statut particulier d'administration décentralisée régit par la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statut particulier. Ville cosmopolite, Cotonou réunit toutes les ethnies du pays principalement les Fons, les Gouns, les Minas, les Yoroubas, etc. et est marqué par une diversité du point de vue religieux.

Plusieurs facteurs ont motivé le choix de la ville de Cotonou comme cadre de la recherche. En premier lieu, nous nous référons à son caractère cosmopolite qui permet d'avoir accès aux individus de tous les horizons sans distinction d'ethnie, de religion, de pays d'origine etc... Ensuite il s'agit de son caractère représentatif étant donnée son poids démographique soit environ 10 % de la population nationale. Nous terminerons par son caractère libéral parce qu'elle ne se conforme à aucune tradition ethnique. Dans certaines villes du Benin notamment au centre et au nord du pays, il est inconcevable qu'une femme élève seule ses enfants ; la grande famille prend alors des dispositions pour pallier à cela. Contrairement aux habitants de ces villes, les habitants de Cotonou sont libres d'organiser leur vie suivant leur propre projet sans être influencé par la collectivité familiale.

2. Approche méthodologique

Notre population cible est constitué de familles monoparentales résidant dans les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements de la ville de Cotonou et ayant à leur tête des femmes. Nous nous sommes intéressés particulièrement aux mères monoparentales et à leurs



filles-mères (âgées de 18-30 ans) dans un contexte familial. Les sujets de l'échantillon ont été identifiés par deux techniques d'échantillonnage non probabiliste notamment les techniques "boule de neige" et "choix raisonné". La première a consisté à identifier les sujets à enquêter à partir des recommandations faites par un premier groupe de sujets faisant partir de notre échantillon tandis que la seconde a consisté à choisir les sujets à enquêter de façon délibérée suivant des critères d'inclusion préétablis. A cet effet, 32 familles monoparentales ont été identifiées. Le recueil des données s'est fait à base d'un guide d'entretien et d'une grille d'observation ; les données collectées ont été soumises à une analyse de contenu catégoriel.

3. RESULTATS ET DISCUSSION

3.1. Le profil des mères monoparentales à Cotonou

Durant la phase d'enquête, nous avons constaté qu'une grande partie des mères monoparentales enquêtées ont un profil-type qui a favorisé leur statut de mère monoparentale. Dans un premier temps, il ressort des entretiens que les mères monoparentales enquêtées ont un statut socio-économique moyen ou élevé. Cela s'explique par le fait qu'elles semblent travailler afin d'avoir une autonomie financière et sociale pouvant leur permettre de subvenir convenablement aux besoins de leurs enfants. De plus, elles ont une vision plus ou moins libérale de la vie en couple ; selon elles, cette femme "reine de foyer" qui dépend socialement et financièrement de son époux n'existe plus et a laissé place à une femme socialement active ayant les mêmes droits que l'homme. Voilà à cet effet les propos de madame Yvonne :

« [...] nous ne sommes dans les années 60 où la femme attendait gentiment le retour de son mari pour manger ! La société a évolué et les mœurs aussi avec elle [...] la femme du 21^{ème} siècle est plus épanouie et plus active et nous avons l'obligation de suivre le mouvement [...] » [extrait d'entretien de madame Yvonne, 45 ans, médecin et mère de 2 enfants dont une fille-mère de 26 ans].



Dans un second temps, les entretiens ont révélé que certaines ont eu comme mère des mères monoparentales ; c'est ce qu'illustrent les propos de madame Françoise :

« [...] franchement je ne comprends pas pourquoi on dramatise encore tant la monoparentalité [...] ce n'est pas quelque chose de nouveau, moi je n'ai connu que ça quand j'étais enfant et pourtant ça n'a pas fait de moi un individu à part, bien au contraire ! [...] » [Extrait d'entretien de madame Françoise, 52 ans, fonctionnaire d'état et mère de 4 enfants dont deux filles-mères de 29 ans et de 25 ans].

Enfin, d'autres affirment qu'elles n'ont pas besoin de l'aide du père de leurs enfants pour les élever et que même s'il était encore présent ça ne changerait rien à leur niveau. C'est ce qu'affirme madame Florentine à cet effet :

« [...] avec ce que je gagne j'ai pu subvenir aux besoins de mes enfants sans l'aide de personne [...] avec du recul je me rends compte que la présence de leur père n'aurait rien changé, on n'avait pas vraiment besoin de lui [...] » [extrait d'entretien de madame Florentine, 55 ans, opérateur économique et mère de 3 enfants dont une fille-mère de 30 ans].

A travers ces différents extraits d'entretien, on peut déduire que la mère monoparentale béninoise a en partie décidé de sa situation à cause de son profil-type qui la prédispose à la monoparentalité. De plus en Afrique, l'expression "mère monoparentale" est très peu utilisée ; plusieurs auteurs (Tichit 2005, Ozongo 2008, Ndong 2012) préfèrent l'expression "femmes chefs de ménage" qui illustre mieux, en Afrique, le statut de ces mères qui élèvent seules leurs enfants. Le phénomène de la monoparentalité s'est beaucoup intensifié ces dernières années avec les changements sociaux mais cette monoparentalité n'a ni la même forme, ni la même signification sociale selon les milieux. La monoparentalité en Afrique subsaharienne a ses formes spécifiques car décider de la monoparentalité et y être réduite a des conséquences différentes sur le statut des femmes. Cela entre en contradiction avec les études

menées ailleurs notamment en occident, où, généralement les mères monoparentales ont un mode de vie précaire et où elles dépendent des allocations familiales pour survivre (Neyrand, 2009).

3.2. Défaut de symbolisation du père

Des résultats issus des recherches, il ressort qu'une majorité des filles-mères enquêtées n'ont gardé aucun contact avec leur père depuis la séparation de leurs parents. C'est ce qui ressort de cet extrait d'entretien avec Viviane :

« [...] Mon père (sourire)...bon...je ne sais vraiment pas grand-chose sur lui et j'ai un très vague souvenir de lui. On en parle très peu entre nous...les quelques rares fois où notre mère en parle, c'est comme si elle se remémorait de mauvais souvenirs. Donc c'est en quelque sorte un sujet tabou (rires). Tout ce que je sais c'est qu'il nous a abandonné quand j'avais 7ans et ma sœur 4ans. Et aussi qu'il vit actuellement à Parakou avec sa nouvelle famille...c'est tout ! [...]Euh...je ne crois pas qu'on ait vraiment senti son absence parce que même quand il était encore là, je ne me rappelais pas avoir passé une année entière avec lui. Il était souvent en mission. [...] Bien sûr que mon fils a un père (rires). On n'est plus ensemble mais je n'attends rien de lui ; je me débrouille déjà bien avec l'aide de ma mère... je ne peux pas l'empêcher de voir son fils mais je ne peux pas non plus le forcer à s'impliquer dans les dépenses financières de son enfant»
[extrait d'entretien avec Viviane, 24 ans, agent commercial dans une structure de la place et mère d'un petit garçon de 2 ans]

Certaines mères enquêtées reconnaissent n'avoir pas valorisé la place du père auprès de leurs enfants. Elles estiment que ce n'est pas à elles de le faire mais plutôt au père et cela à travers ses apports financiers. Voici à cet effet les propos de Mme Judith :

« [...] si le père de mes enfants ne veut pas s'impliquer dans dépenses financières ce n'est pas à moi de le forcer ! [...] il est parti de lui-même et je ne peux pas cacher les



circonstances de notre séparation à nos enfants [...] Si un père veut avoir sa place auprès de ses enfants, il n'a qu'à la mériter]» [extrait d'entretien avec Mme Judith, 53 ans, commerçante]

Il ressort de ces extraits, que la place du père, loin d'être acquise, doit être méritée. De plus la dévalorisation du père auprès des enfants entraîne un défaut de symbolisation du père dans l'imaginaire des filles-mères. La pauvreté des propos sur le père, la stéréotypie du personnage, le vide dans lequel il s'inscrit en sont autant d'indices. Ce manque au niveau de la représentation caractérise le comportement démissionnaire du père. En effet, la démission prend le sens d'un manque de responsabilité, lequel oblige le sujet à se tourner vers la fuite.

Cette démission du père a été l'une des causes indirectes de la maternité précoce et aliénante des filles-mères vivants dans les familles monoparentales approchées. Les résultats obtenus rejoignent partiellement les conclusions de Muldworf (1972) qui affirme que l'insuffisance de l'image paternelle chez la fille produit des effets contradictoires : soit une forte identification à la mère avec développement de tendances homosexuelles ; soit une recherche incessante de l'homme idéal, aucun n'étant en mesure de satisfaire ce besoin absolu de sécurité. Naouri (1998) considère justement que le père a une fonction première : « être celui qui parvient, avec le consentement préalable qu'il en obtient, à séparer sa femme, la mère de ses enfants, de sa propre mère, c'est-à-dire la grand-mère maternelle de ses enfants » (p.284). Il va plus loin en affirmant que : « c'est pour avoir perçu l'importance que son père avait pour sa mère, qu'une fille saura donner sa place au père des siens ».

3.3. Une relation d'emprise mère-fille

Une autre tendance qui a surgi de nos résultats est qu'il n'existe pas qu'une relation étroite entre la mère et la fille mais surtout une relation d'emprise qui favorise la transmission intergénérationnelle du fonctionnement familial monoparental.



Plus de la moitié des filles-mères enquêtées affirme qu'elles vivent une relation très étroite avec leur mère au point de ne pas pouvoir s'en passer et ce même dans leur vie conjugale future. Voici les propos de Odile :

« [...] Ma mère et moi nous sommes "coller-serrer" [...] Oui elle a pensé refaire sa vie, à trois reprises d'ailleurs ! Mais ça n'a pas marché. La plupart voulait des enfants et ma mère ne voulait plus en faire. Le dernier qu'elle a rencontré lui a même suggérer de venir vivre avec lui sans moi ! Sous prétexte que j'ai déjà un enfant, vous vous rendez compte ! [...] elle ne bouge pas sans moi et je ne bouge pas sans elle, c'est comme ça ! J'ai déjà dit à mon nouveau petit ami que s'il veut m'épouser il me prend avec ma mère et ma fille. Je n'attends rien de personne, j'ai mon argent. Et je ne laisserai personne venir "embrouiller" ma famille, encore moins un homme [...] » [extrait de l'entretien avec Odile, 25 ans, commerçante, mère d'une fille de 7 ans, unique enfant de sa mère]

De plus, la grande majorité des filles-mères qui vivent en relation d'emprise à leur mère relatent un manque d'intérêt du père à leur égard ou une absence de relation suite à une rupture et à une dévalorisation importante de ce dernier. En voici la preuve à travers les propos de Nelly :

« [...] Ma mère c'est ma confidente. Nous sommes comme des sœurs ; non seulement parce que je suis sa seule fille mais aussi parce que je n'ai qu'elle comme parent [...] ça aurait été surement différent si mon père était présent [...] » [extrait d'entretien de Nelly, 25ans, étudiante en droit, mère d'une fille de 5 ans].

A travers ces extraits, il ressort que la fille-mère qui vit une relation d'emprise à sa mère ne peut actuellement se séparer de celle-ci pour des raisons psycho-affectives parce qu'elle croit "être tout pour sa mère" ; et ce, malgré le fait qu'elle soit déjà mère. On perçoit ici un phénomène que nous nommerons la « dyade indestructible » qui semble se mettre en place au sein des familles monoparentales. Tout

se joue entre mères et filles : les comportements, mais surtout les discours des uns rejaillissant presque systématiquement sur les autres. Il faut préciser aussi que ce cas de figure est observé dans les situations de monoparentalité stricte où il n'y a pas eu de recomposition familiale maternelle. Nous sommes arrivés aux mêmes conclusions que Eliacheff et Heinich (2002 : 390) qui ont tenté de présenter un éventail des différents types de relations mère-fille qu'on peut observer autour de nous. Hormis le point essentiel qu'est l'inclusion d'un tiers dans la relation et la capacité à éviter les relations extrêmes, « il semble qu'une condition majeure est le respect de cette pluralité des relations possibles, qui permet à la mère d'épouser l'inéluctable évolution de la fille au long des âges de la vie, en se déplaçant elle-même sur l'axe opposant le pôle de la maternité à celui de la féminité. »

De plus, nous confirmons les avis de Cloutier (2004) en ce qui concerne les interactions dans les familles monoparentales. D'après lui, ces interactions, au même titre que celles de tous les autres types de familles, prennent place dans une dynamique circulaire, faite d'influences réciproques (rétroactions positives et négatives) de chacun des membres du système familial sur tous les autres, ainsi que sur le système lui-même.

3.4. L'influence du fonctionnement familial monoparental n'est pas systématique...

Les résultats de cette étude ont révélé que l'influence du fonctionnement familial monoparental sur les aptitudes des filles n'est pas systématique. Plusieurs raisons sont à l'origine de cet état de chose. Certaines mères monoparentales enquêtées affirment que cela est due au fait qu'elles bénéficient d'une solidarité de la part des autres membres de la famille depuis leur entrée en séquence monoparentale. Voici à cet effet les propos de Mme Clarisse :

« [...] je ne me considère pas vraiment comme une mère monoparentale parce que, même si le père de mes enfants a déserté depuis 11 ans, j'ai toujours eu le soutien de mon grand-frère et celui de mes belles-sœurs qui se sont occupés



de mes enfants comme s'ils étaient les leurs. [...] je dirai même que ma fille aînée est plus proche de sa tante que de moi [...] » [extrait d'entretien de Mme Clarisse, 43 ans, couturière].

Cet état de chose se confirme aussi au niveau de certaines filles-mères notamment celles qui ne vivent pas une relation d'emprise avec leurs mères. Les propos de Mlle Charlotte en disent long à ce sujet :

« [...] j'ai été élevé uniquement par ma mère mais cela ne veut pas dire que je vais lui ressembler [...] je vis toujours chez ma mère avec ma fille parce que mon fiancé a une profession libérale donc il voyage beaucoup [...] je n'ai jamais rêvé être une mère monoparentale comme la mienne, je rêve d'une famille unie et soudée comme celle de ma marraine ; c'est d'ailleurs à elle que je cherche à ressembler [...] » [extrait d'entretien de Charlotte, 28 ans, mère d'une fille de 4 ans, caissière dans une banque de la place]

La solidarité familiale est un facteur important dans l'effectivité de l'influence du fonctionnement familial monoparental sur les aptitudes parentales des filles vivant en familles monoparentales. De plus, nous pouvons remarquer que d'autres variables telles que l'âge de la mère lors de la première expérience monoparentale et la durée de celle-ci entrent en jeu pour une influence complète du fonctionnement familial monoparental sur les aptitudes parentales des filles. Cela rejoint les conclusions des travaux de Tichit (2005) menés au Cameroun, qui, a identifié la solidarité familiale comme un fait non négligeable en ce qui concerne les conséquences de la monoparentalité sur les enfants. Ces conclusions ne font pas, toutefois, état de la première expérience monoparentale de la mère or nous avons remarqué qu'elle est aussi déterminante dans l'effectivité de l'influence du fonctionnement familial monoparental sur les aptitudes parentales des filles.

3.4.1. ...elle dépend d'une loyauté familiale toute puissante

En se basant sur la littérature et sur les données ici présentées, on peut estimer qu'il existe une loyauté de la fille vis-à-vis de sa mère. Mais loin d'être visible, elle se reflète à travers d'autres variables psychiques. Voici ce que nous avons recueillis auprès de Félicia :

« [...] Je ne vais pas commettre les mêmes erreurs que ma mère [...] elle a l'habitude de nous donner ce conseil : "méfiez-vous des hommes" et je compte bien en tenir compte [...] » [extrait d'entretien de Félicia, 19ans, étudiante en communication et mère d'un garçon de 1ans et demi].

On perçoit bien à travers cet extrait que les filles-mères sont sujettes à une loyauté envers leurs mères. Ces filles-mères ont perpétué, à leur insu, la loyauté à l'injonction de leurs mères. Mais cette loyauté n'est pas effective. Elle passe par une délégation parentale qui consiste à confier une mission à ces filles. Par son ambiguïté, la mission réparatrice que la fille-mère s'assigne, ou que par délégation la mère lui assigne, entretient un malentendu : cette mère en difficulté a la conviction de protéger sa fille, et elle ne reconnaît pas combien sa fille, à son tour, s'épuise en cherchant à la consoler. Elle se sert, de façon implicite, d'elle. Instrumentaliser de la sorte l'enfant, relève d'un abus de pouvoir. Pour quelles raisons alors la fille-mère continue-t-elle à être obstinément loyale envers sa mère malgré le fait qu'elle soit déjà aussi mère ? Les découvertes récentes de la neurobiologie permettent de postuler qu'il ne s'agit pas d'une obligation de nature immanente comme les œuvres de Boszormenyi-Nagy (1984, 1986) le laissent parfois supposer. La loyauté est vraisemblablement inscrite dans des formes d'apprentissage répétées qui induisent un enfant à assumer une position d'engagement à l'égard du parent. Selon Vanotti (2010), les expériences d'apprentissage relationnel s'inscrivent dans les soubassements neurobiologiques du sujet, elles font partie de ses mémoires et conditionnent la répétition de comportements de réparation. Mancía (2004) va plus loin en affirmant que les expériences infantiles et les schèmes relationnels appris, qui sont conservés sous une forme non déclarative dans le substrat biologique du cerveau, peuvent se révéler



dans les attitudes et dans les comportements moteurs et émotionnels des sujets adultes. La loyauté observée au sein des familles monoparentales que nous avons enquêtées serait ainsi la résultante d'un enchaînement d'apprentissages à travers les générations. Elle est une propriété émergente d'une relation solidaire basée sur la confiance. En ceci, nous pouvons rejoindre Boszormenyi-Nagy qui définissait la loyauté comme un déterminant motivationnel "multipersonnel" pour le dire avec ses mots. Si nous considérons la loyauté comme étant largement façonnée par l'expérience de relations nouées avec les figures significatives d'attachement, nous ne pouvons pas manquer de mettre en exergue la responsabilité des parents dans la construction du sentiment éthique de l'enfant.

Vanotti (2010) approfondit en affirmant que les relations que le sujet tisse au cours de son histoire personnelle se révèlent significatives pour favoriser ou entraver la tendance naturelle à faire confiance aux liens. Il s'agit d'un double sens de confiance : l'un indique une dimension active dans le sens de donner sa propre confiance ; l'autre met en évidence une forme plus passive et va dans le sens de mériter la confiance de l'autre. Mais nous avons remarqué que cette loyauté, à elle toute seule, n'est pas toujours effective quant à la transmission intergénérationnelle du fonctionnement familial monoparental. Elle dépend surtout d'une délégation parentale. Ceci rejoint l'avis de Stierlin (1977), pour qui, il s'agit du fruit d'une puissante « délégation » parentale. Selon lui, ce terme se réfère au fait que l'enfant, percevant avec une force incoercible les signaux qui reflètent les craintes, les souhaits et les fantasmes de ses parents, peut se sentir investi d'une « mission » à remplir auprès d'eux. En l'accomplissant et en répondant à la délégation perçue, il espère combler en retour son besoin d'être aimé. Dans ce sens, loyauté et délégation peuvent être des structures relationnelles majorantes si elles se conforment au degré de développement de l'enfant, si le sens des attentes formulées à son égard en vient à être suffisamment élaboré. Ainsi, les mères monoparentales enquêtées ont un profil-type qui les prédispose à cette situation. De plus, il convient de dire que dans ces familles monoparentales, il existe un défaut de symbolisation du père qui entraîne le plus souvent une relation



d'emprise à la mère. Cet état de chose a une influence sur les aptitudes parentales des filles y vivants. Mais l'effectivité de cette influence dépend de certains facteurs tels que : la solidarité familiale dont bénéficie la mère monoparentale, son âge lors de la première expérience monoparentale, la durée de celle-ci et la loyauté qui se joue dans ce type de famille. La transmission intergénérationnelle du fonctionnement familial monoparental passe alors par un processus structuré entre mère et fille qui aboutit à une répétition du système familial monoparental par ces dernières.

CONCLUSION

L'expansion et la récurrence de la monoparentalité féminine en Afrique et particulièrement au Bénin a piqué la curiosité de plus d'un dans la communauté scientifique. Plusieurs causes ont été alors évoquées : l'accessibilité et la prolifération du divorce, la réticence des jeunes envers le mariage, l'autonomisation financière des femmes, le veuvage etc. Cependant peu de recherches se sont penchées sur les enfants en familles monoparentales en adoptant la perspective de l'enfant en tant que personne influençable. Les filles vivant en familles monoparentales n'y sont pas passives, elles sont aussi des acteurs de cette situation qu'est la monoparentalité en ce sens qu'elles l'entretiennent à travers les interactions avec leur milieu familial. L'objectif de notre travail a été donc de montrer que le fonctionnement familial monoparental se transmet de mère en fille. Nous allons tâcher de rappeler les tendances principales qui ont pu être dégagées de cette étude, les ennuis méthodologiques majeurs que nous avons rencontrés et les solutions envisagées pour une éventuelle poursuite. Tout d'abord, nous avons pu entrevoir la très infirme place que semble occuper le père dans l'imaginaire des filles-mères vivants dans les familles monoparentales, étant donné le défaut de pouvoir être symbolisé dans une relation concrète au quotidien. Ensuite, cette étude a révélé que le mode de fonctionnement familial qui est instauré au sein des familles monoparentales influence les aptitudes parentales des filles-mères y vivants. Enfin, concernant l'influence du fonctionnement familial monoparental sur les filles, les résultats que nous avons obtenus nous



permettent de dire qu'elle dépend de certaines variables déterminantes qui sont : la solidarité familiale dont bénéficie la mère monoparentale, son âge lors de la première expérience monoparentale et la durée de celle-ci. A propos des soucis méthodologiques, nous avons relevé la non-représentativité de l'échantillon, l'impossibilité de véritablement généraliser des résultats basés sur un si petit nombre de cas ainsi que la valence plus descriptive et qualitative que rigoureusement scientifique de notre recherche.

Pour la suite, nous restons convaincus qu'un travail de type longitudinal serait plus adapté à notre objet d'étude, afin de suivre l'évolution des filles-mères et du lien mère-fille dans le contexte monoparental. Il serait également utile de s'intéresser plus directement au vécu des pères démissionnaires afin de pouvoir proposer éventuellement une étude comparative entre les perceptions de la relation mère-fille tant chez l'enfant que chez le père absent.

REFERENCES

1. ARCHAMBAULT, Paul, (2002), *Devenir des enfants de familles dissociées : Problématique et enjeux*
2. AUSLOOS, Guy, (1995), *La compétence des familles. Temps, chaos, processus*, Erès Relations, Toulouse.
3. BLAFFER, HRDY, Sarah. (2002), *Les instincts maternels*. Payot, Paris.
4. BOSZORMENYI-NAGY, Ivan. & KRASNER, B., (1986), *Between Give and Take*. New-York: Brunner/Mazel.
5. BOSZORMENYI-NAGY, Ivan., (1980), *Une théorie des relations : expérience et transactions*. Trad. Dans Boszormenyi-Nagy I. & Framo J. : *Les psychothérapies familiales*. Paris : PUF. (Édition originale, 1965).
6. CAILLE, Phillipe., REY, Yveline., (1994), *Les objets flottants. Au-delà de la parole en thérapie systémique*, ESF, Paris (réédition Fabert, 2004).
7. CLOUTIER, Richard., (1998), *Transitions familiales et développement de l'enfant : les enjeux pour l'intervention*.



8. CYRULNIK, Boris., (1999), *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, Paris.
9. DOLTO, Françoise., (1998), *le féminin*, Gallimard, Paris.
10. DOUMONT Dominique, GEERTS Charlotte et LIBION France, (2007) "Les familles dans la société contemporaine: de nouvelles fragilités...?", UCL-RESO, janvier 2007, p 5.
11. DUCOMMUN-NAGY, Cathérine., (1995), « *La thérapie contextuelle* », dans *Panorama des thérapies familiales*, M. Elkaim éditeur. Paris : Le Seuil.
12. DUCOMMUN-NAGY, Cathérine., (2008), « *Implications de la théorie dialectique de la personnalité et de la dimension ontique de la réalité relationnelle* » dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux n° 40-2008/1 pp. 59-77. Bruxelles : DeBoeck*
13. ELIACHEFF, Caroline. & HEINICH Nathalie., (2002), *Mères-filles. Une relation à trois*. Albin Michel, Paris.
14. FOURN-GNANSOUNOU, Elisabeth., (2009), *Genre et évolution des valeurs familiales en Afrique : Cas du Bénin, CEDEAO/ECOWAS Bénin*.
15. ELKAÏM, Mony et al, (1980), Analyse des transitions de comportement dans un système familial en termes de bifurcations. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux 3 :18-34, Gamma, Paris*.
16. ERNAUX, Annie., (1987), *Une femme*. Folio, Gallimard, Paris.
17. EZEMBE, Ferdinand., (novembre 2008), *La parentalité dans les familles africaines*
18. GOLDBETER-MERINFELD, Edith, (1999), *Le deuil impossible. Familles et tiers pesants*. ESF, Paris.
19. HALEY, Jay., (1991), *Leaving Home : quand le jeune adulte quitte sa famille, psychopathologie et abord psychothérapeutique*, ESF, Paris.
20. LEBIGOT, François., (2005), *Soigner les troubles psychotraumatiques*. Dunod, Paris.
21. LETABLIER, Marie-Thérèse., (janvier 2011), *La monoparentalité aujourd'hui : continuités et changements*.
22. MARTIN, Claude, (avril 2003), *La parentalité en question : perspectives sociologiques*, Erudit, Paris.
23. MUCCHIELLI, Laurent., (2001-2002), *Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable*.



24. NAOURI, Aldo., (1998), *Les filles et leurs mères*. Odile Jacob Poches, Paris.
25. NEUBURGER, Robert., (2000), Violences sexuelles intrafamiliales. De l'énonciation à la dénonciation, *Thérapie familiale*, Genève, vol.22, n°1.
26. PILLON, Marc., et al (1997), *Ménage et famille en Afrique : Approche des dynamiques contemporaines*.
27. SARTE, Olivier., (2004), Ouvertures sur la pensée et la pratique systémique. *Médecine et Hygiène*. Vol. 62, pp. 718-720.
28. SARTE, Olivier., (2005), De l'attachement à la coopération dans une perspective darwinienne. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*. Vol. 35, pp. 99-114.
29. SARTE, Olivier., (2010), *Le couple coopère-t-il ? Perspective piagétienne sur l'épistémologie et la pratique systémique*. Erès, Toulouse.
30. SAX, Leonard., (2013), *pourquoi les garçons perdent pied et les filles se mettent en danger*, JC Lattès, Paris.
31. SELVINI, Mara., (1995), Troubles mentaux graves et méconnaissance de la réalité, *Thérapie familiale*, Genève. Vol.16, n°2, pp.131-144.
32. SELVINI, Mara et al., (1988), *Les jeux psychotiques dans la famille*. Trad. franç. ESF, Paris : 1990.
33. STERN, Daniel. & BRUCHEWEILER-STERN, Nadia., (1998), *La naissance d'une mère*. Odile Jacob, Paris.
34. STIERLIN, Henri, (1977); *Psychoanalysis and family therapy*. Jason Aronson, New York. *Thérapie Familiale* vol.16, n° 2, pp.131-144.
35. TICHIT, Christine, (2005), *La monoparentalité en Afrique : Etude de cas en milieu urbain camerounais*.
36. VANNOTTI, Marco, & BERRINI, Roberto, (2009), L'essence relationnelle. Fonctionnement neurobiologique et relations humaines. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*. Vol. 43, pp. 97-116.
37. ZALCBERG, Malvine., (2010), *Qu'est-ce qu'une fille attend de sa mère ?*, Odile Jacob, Paris.